

## ASSOCIATION SPORTIVE DU LP TREGEY



L'Association Sportive (AS) du lycée propose aux élèves des activités sportives dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui fédère toutes les associations sportives des collèges et lycées de France. Elle est gérée et animée par les enseignants d'EPS.

La licence UNSS prouve l'adhésion de l'élève à l'AS du lycée et l'assure en cas d'accident.

## L'inscription est possible à tout moment de l'année scolaire.

Les activités possibles, en fonction des demandes et de la disponibilité des installations, sont les suivantes :

Musculation, danse (féminin/masculin), handball, basket-ball, futsal (équipes féminines et masculines)

Ces activités sont proposées sur **la pause méridienne** (12H10-13h15) les lundis, mardis, jeudis et vendredis (voir vos professeurs pour connaître **le jour exact** des activités) ainsi que certains **soir après les cours** (17H35-18H30) qui seront à déterminer.

Certains mercredis seront réservés pour les compétitions et sorties prévues sur l'année (Jeux sur sable à Arcachon, « La lycéenne » ...).

Pour se licencier, il faut :

- Remplir l'autorisation parentale ci-dessous (pour les élèves mineurs) ;

Certifie m'inscrire pour l'année scolaire à l'AS du LP TREGEY.

- S'acquitter d'une cotisation de 20 euros pour l'année scolaire :
  - \*par chèque à l'ordre de l'«AS du lycée Tregey » (inscrire au dos du chèque le NOM et Prénom de l'élève).
  - \*en espèces (dans une enveloppe fermée indiquant « inscription UNSS » avec le NOM et Prénom de l'élève concerné).

------

## **INSCRIPTION AS 2024/2025**

## 

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.

Fait à		le	
	Signature :		